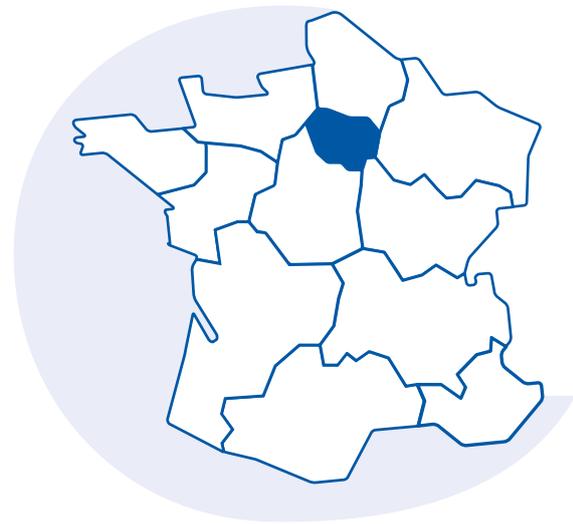


Île-de-France

Les multiples spécificités de la région Île-de-France se traduisent dans les objectifs de développement proposés : grosse consommatrice de chaleur, elle en deviendra une productrice majeure, en s'appuyant notamment sur les géothermies, les PAC aérothermiques et la valorisation des déchets résiduels. Elle a en outre la possibilité d'exploiter davantage ses ressources en solaire photovoltaïque et en éolien.



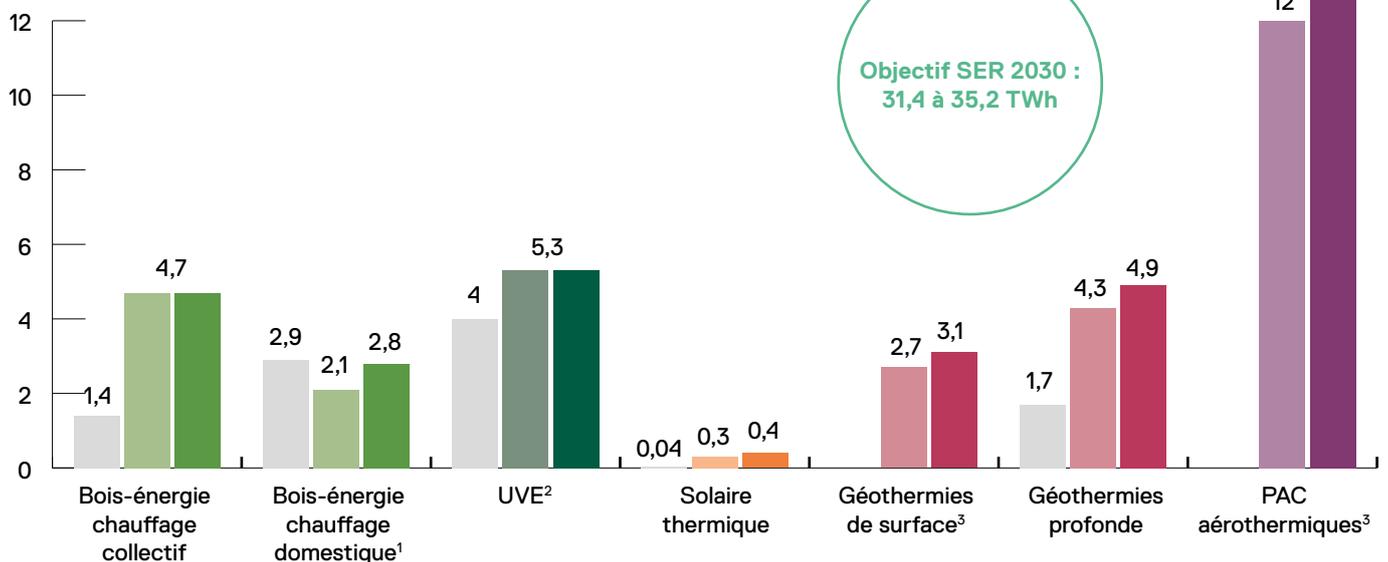
Réalisé 2022

Objectif bas 2030

Objectif haut 2030

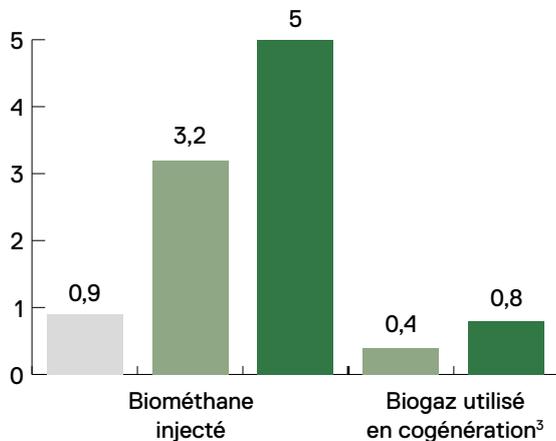
CHALEUR RENOUVELABLE

(TWh produits par an)



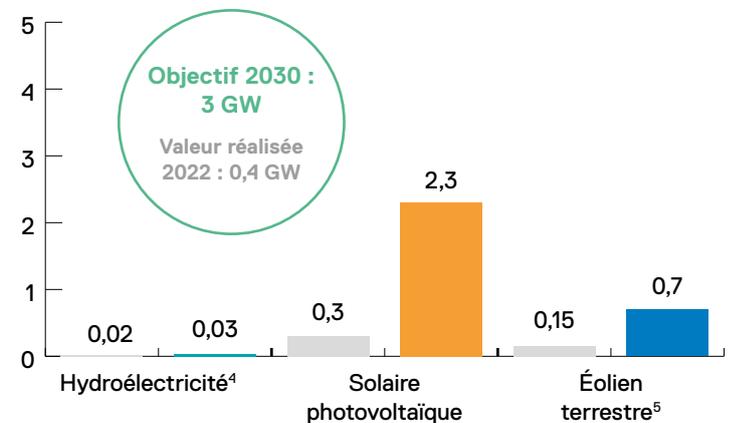
GAZ RENOUVELABLES

(TWh PCS produits par an)



ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

(GW puissance cumulée installée)



1 - Les objectifs pour le bois-énergie domestique suivent la tendance de diminution de la consommation de bois par l'efficacité accrue, couplée à l'augmentation du nombre de logements équipés (cf. partie Méthodologies p. 20-21)

2 - Chaleur renouvelable et de récupération des déchets ménagers

3 - Nous ne disposons pas de données régionalisées sur la situation fin 2022 pour les filières de la géothermie de surface, des pompes à chaleur aérothermiques et du biogaz utilisé en cogénération

4 - Compte-tenu du temps de développement d'un projet, les chiffres donnés sont à comprendre comme un potentiel énergétique en développement en 2030, avec une mise en service effective au plus tard en 2035. La capacité en 2022 inclut les STEP existantes (cf. partie Méthodologies p. 20-21) et il n'y a pas d'objectifs dans cette région pour de nouvelles installations

5 - L'éolien en mer et les Énergies Marines Renouvelables sont absentes de cet exercice, de même que la Corse et les Régions Ultra-Marines qui disposent de leurs propres programmations de l'énergie